



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

**AVIS D'OUVERTURE  
DU CONCOURS INTERNE  
DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE  
DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER (services déconcentrés)**

Un concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'Outre-Mer pour les périmètres des préfetures, des services de police et gendarmerie nationales, greffes des juridictions administratives de la région Aquitaine est ouvert au titre de l'année 2012.

Le nombre de postes et leur localisation pour la région Aquitaine seront fixés ultérieurement.

**CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR :**

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2012.

**CALENDRIER :**

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le **MARDI 20 mars 2012** à :

Espace de la MEDOQUINE - 224-226 cours du Maréchal Galliéni - 33400 TALENCE

Les épreuves orales d'admission seront organisées dans le département de la Gironde à une date qui sera précisée ultérieurement.

**MODALITES D'INSCRIPTIONS :**

La demande d'admission à concourir s'effectue, au choix du candidat :

- Soit par **voie télématique** sur le site internet des services de l'Etat en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) - rubrique « vos démarches » « concours ».

**La date limite de clôture des inscriptions par voie télématique (date limite de validation des inscriptions) est fixée au 27 février 2012 à 18 heures (heure de Paris), terme de rigueur.**

➤ Soit par voie postale :

- par téléchargement du dossier sur le site internet des services de l'Etat en Gironde: [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) - rubrique « vos démarches » - « concours »

- par demande écrite jusqu'au 22 février 2012 à la Préfecture de la Gironde – DRHAF - BRRH - Esplanade Charles de Gaulle 33077 BORDEAUX CEDEX, en joignant à la demande une enveloppe au format A4 affranchie à 1,45 € et libellée aux nom, prénom et adresse du candidat

- par retrait sur place jusqu'au 22 février 2012 à l'adresse suivante : Préfecture de la Gironde – DRHAF Bureau Régional des Ressources Humaines - Esplanade Charles de Gaulle à BORDEAUX (Gironde)

**Les formulaires d'inscription devront être adressés par courrier postal à :**

**Préfecture de la Gironde  
Bureau Régional des Ressources Humaines  
Esplanade Charles de Gaulle  
33077 BORDEAUX CEDEX**

**au plus tard le 29 février 2012 inclus, terme de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.**

(Joindre une enveloppe affranchie au tarif simple libellées aux nom, prénom et adresse du candidat)

Toute demande d'admission à concourir incomplète ou mal renseignée sera rejetée.

Les candidats qui seront déclarés admissibles, dans la cadre de la préparation des épreuves orales d'admission, devront produire, en trois exemplaires, un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Le modèle de dossier RAEP ainsi que le guide d'aide au remplissage seront disponibles ultérieurement sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au bureau régional des ressources à la préfecture de la Gironde - Tél : 05.56.90.60.78. ou 05.56.90.60.96.